

**ARECOM**

**SAS**

**ASSOCIATION IPSIS**

**Institut pour la Socialisation, l'Intégration et le Soins**

Association régie par la loi du 1er Juillet 1901

Siège : ZAC Parisud

58, Boulevard Maurice Faure

77380 COMBS LA VILLE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE 2009**

AUDIT REVISION COMPTABLE ET COMMISSARIAT AUX COMPTES  
*Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux comptes inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-comptables de Paris  
et à la Compagnie régionale des Commissaires aux comptes de Paris*

11, rue Gaillardon - 77000 MELUN - Tél. : 01 64 09 43 43 - Fax : 01 64 09 48 67

*Société par Actions Simplifiée au capital de 37.000 € - RCS MELUN : 484 136 031 - SIRET : 484 136 031 00016 - N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR 42484136031*

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 24 Octobre 2006, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2009 se rapportant à la période du 1er Janvier au 31 Décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels tels qu'ils sont annexés au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration et comportent :

- Le bilan au 31 Décembre 2009 totalisant 22.405.805 € ;
- Le compte de résultat faisant ressortir un total de produits de 16.698.013 €, un total de charges de 16.795.293 € soit un déficit de l'exercice de 97.280 € ;
- L'annexe comptable décrivant les méthodes et principes comptables appliqués et fournissant toutes informations complémentaires utiles à la compréhension des comptes.

Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **I.- OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble.

Nous estimons que ces contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après :

Nous certifions que les comptes annuels qui vous sont présentés sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations de l'exercice 2009 ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

149

## **II.- JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, introduites par la loi de sécurité financière du 1<sup>er</sup> août 2003, les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaires particuliers.

## **III.- VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Trésorier et dans les documents comptables présentés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

*Melun, le 11 juin 2010*



Yannick BLANCHARD DELORME  
Président  
Commissaire aux comptes

## Association IPSIS Comptes Combinés

## Bilan Actif

	31/12/2009		31/12/2008	
	12 mois		12 mois	
(En EUROS)	Brut	Amort.& Prov	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Licences, logiciels	135 451	125 542	9 909	24 011
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	1 504 898		1 504 898	1 504 898
Constructions et agencements générales	15 469 955	4 618 961	10 850 994	11 754 042
Instal. Tech. Mat & Out. Ind	1 011 199	642 478	368 721	488 220
Autres immob. corporelles	1 610 507	1 327 131	283 376	333 315
Immobilisations en cours	4 330 934	800 000	3 530 934	4 295 934
<b>Immobilisations financières</b>				
Immobilisations financières	62 393	4 500	57 893	44 891
Autres immobilisations financières	90 906	17 500	73 406	60 509
<b>TOTAL (I)</b>	<b>24 216 243</b>	<b>7 536 112</b>	<b>16 680 131</b>	<b>18 505 821</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stock et en-cours</b>				
Matières premières et approvisionnements	4 651		4 651	4 651
Marchandises	32 461		32 461	32 461
Avances et acomptes				
<b>Créances exploitation</b>				
Créances usagers et comptes rattachés	616 637	74 031	542 606	382 397
Autres créances	854 416	178 984	675 432	911 713
<b>Disponibilités et placements</b>				
Valeurs mobilières de placements				
Disponibilités	4 470 070		4 470 070	4 918 168
<b>Comptes régularisation actif</b>				
Charg. constatées d'avance	453		453	453
<b>TOTAL (II)</b>	<b>5 978 688</b>	<b>253 015</b>	<b>5 725 674</b>	<b>6 249 842</b>
<b>TOTAL GENERAL (I-III)</b>	<b>30 194 931</b>	<b>7 789 127</b>	<b>22 405 805</b>	<b>24 755 664</b>

ARÉCOM

Société de Commissariat  
aux comptes

**Association IPSIS Comptes Combinés**  
**Bilan Passif**

Au	31/12/2009	31/12/2008
Durée	12 mois	12 mois

(En €UROS)

	Net	Net
<b>FONDS PROPRES</b>		
<b>Fonds associatifs</b>		
Fonds associatifs	430 724	405 701
<b>Réserves</b>		
Réserves de trésorerie	219 712	244 712
Provisions Congés à payer et charges non financées par les tutelles	-1 253 121	-820 262
Réserves - Excédents affectés à l'investissement	2 575 266	2 379 667
Fonds de compensation	560 477	558 613
<b>Report à nouveau (Gestion propre)</b>	-962 606	-782 261
<b>Report à nouveau (Gestion Contrôlée)</b>	-139 265	-52 420
<b>Résultat de l'exercice (Gestion propre)</b>	1 045 656	158 969
<b>Résultat de l'exercice (Gestion Contrôlée)</b>	-1 142 936	-661 534
Subvention d'investissement non renouvelable	1 189 091	1 211 180
Provisions réglementées	1 056 711	845 600
<b>TOTAL (I)</b>	<b>3 579 708</b>	<b>3 487 964</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour pénalités		72 000
Autres provisions	38 534	37 334
Provisions pour litiges	262 500	262 500
<b>(II)</b>	<b>301 034</b>	<b>371 834</b>
<b>DETTES (I)</b>		
Découverts bancaires	1 471 231	4 271 621
Emprunts et dettes auprès établissements de crédit (2)	9 519 265	9 723 135
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Dépôts et cautionnements reçus		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	411 548	597 846
Dettes fiscales et sociales	1 297 370	2 489 381
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		3 664 681
Autres dettes	144 814	149 200
Dettes Plan de continuation	2 956 721	
Dettes Plan de continuation DEXIA - découverts bancaires	2 724 114	
<b>Comptes régularisation passif</b>		
Produits constatés d'avance		
<b>TOTAL (III)</b>	<b>18 525 063</b>	<b>20 895 864</b>
<b>TOTAL GENERAL (I-III)</b>	<b>22 405 805</b>	<b>24 755 664</b>

**Association IPSIS - Comptes Combinés**  
**Compte de Résultat**

Au	31/12/2009	31/12/2008
Durée	12 mois	12 mois
	Total	Total
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Prestations	2 780 280	2 378 339
Produits tarification	8 326 995	8 528 635
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>11 107 275</b>	<b>10 906 974</b>
Subventions + compléments de rémunérations	3 242 495	3 116 087
Reprises s/provisions et transferts de charges	168 533	220 107
Autres produits	480 799	467 214
<b>TOTAL (1)</b>	<b>14 999 102 (I)</b>	<b>14 710 383</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises	593 481	567 194
Variation de stocks (marchandises)		
Autres achats et charges externes	2 362 404	2 076 481
Impôts, taxes et versements assimilés	510 618	583 119
Salaires et charges sociales	9 778 518	9 803 605
Dotations aux amortissements s/immobilisations	900 602	943 998
Dotations aux provisions sur actif circulant	55 210	
Dotations aux provisions règlementées	142 579	500 000
Autres charges	479 349	469 405
<b>TOTAL (2)</b>	<b>14 822 761 (II)</b>	<b>14 943 803</b>
<b>1- RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(I - II)</b>	<b>176 341 -233 420</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Autres intérêts et produits assimilés	144 497	28 804
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>(V) 144 497</b>	<b>28 804</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotation aux provision règlementées - Charges financières	137 698	345 600
Intérêts et charges assimilées	333 403	114 143
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIERES</b>	<b>(VI) 471 101</b>	<b>459 743</b>
<b>2- RESULTAT FINANCIER</b>	<b>(V - VI)</b>	<b>-326 604 -430 939</b>
<b>3- RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>(I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>-150 263 -664 359</b>

**Association IPSIS - Comptes Combinés**  
**Compte de Résultat (Suite)**

Au Durée	31/12/2009 12 mois	31/12/2008 12 mois
	Total	Total
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion	37 849	119 387
Sur opérations sauvegarde	1 516 565	
Reprises sur provisions et ransfers de charges	0	
<b>TOTAL (VII)</b>	<b>1 554 414</b>	<b>119 387</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion	290 212	72 151
Dotations aux provisions règlementées	56 834	
Dotations aux provisions pour dépréciation	1 154 384	322 000
<b>TOTAL (VIII)</b>	<b>1 501 430</b>	<b>394 151</b>
<b>4- RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>52 984</b>	<b>-274 764</b>
Impôts sur les bénéfices (IX)		
<b>PRODUITS (I+III+V+VII)</b>	<b>16 698 013</b>	<b>14 858 574</b>
<b>CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)</b>	<b>16 795 293</b>	<b>15 797 697</b>
<b>5- EXCEDENT ou DEFICIT (Produits - Charges)</b>	<b>-97 280</b>	<b>-939 123</b>
<b>REPRISE DU RESULTAT N-2</b>	<b>89 590</b>	<b>436 556</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (Gestion propre + Gestion contrôlée)</b>	<b>-7 690</b>	<b>-502 567</b>
<b>DONT RESULTAT GESTION PROPRE</b>	<b>1 045 656</b>	<b>158 968</b>

**IPSIS 2009**  
**RESULTATS GESTION PROPRE/GESTION CONTROLEE**  
**PAR ETABLISSEMENTS**

<b>GESTION COMMERCIALE OU PROPRE</b>			
Résultats	2009		Ecart
	Résultat	2008	
Siège	957 712		957 712
Cécilia 77		31 888	31 888
Elisa OPEN	49 997	41 437	8 560
Cécilia 84	6 246	21 063	14 817
Elisa 31	41 684	17 891	59 575
Elisa 13	40 333	37 065	3 268
Elisa Senart	4 744	120 298	115 554
Elisa 77	25 929	9 265	16 664
Elisa 51	83 722	13 778	69 944
Elisa 30	1 008	25 102	24 094
Magnanarelles Atelier	67 843	2 715	65 128
	1 045 656	158 968	886 688

<b>GESTION SOCIALE</b>						
Résultats	2009			2008		
	Résultat comptable	Résultat N-2	Résultat Administratif	Résultat Comptable	Reprise résultat	Résultat administratif
Siège	241 458		241 458	144 697		144 697
Cécilia 77	20 388		20 388	472 977		472 977
Elisa OPEN	43 339		43 339	23 808		23 808
Elisa 31	877 521		877 521	92 659		92 659
Cécilia 84	77 285		77 285	265 529	130 572	134 957
Elisa 13	69 807		69 807	8 113		8 113
Mélina	16 808		16 808	39 757	181 267	141 510
Mélanie 77	124 219		124 219	2 527		2 527
Sélie 93	100 040		100 040	41 102		41 102
Elisa Senart	82 492		82 492	9 092		9 092
Elisa 77	139 640		139 640	23 247		23 247
Elisa 51	88 960	89 590	630	109 471		109 471
Opélia 45	9 361		9 361	82 032		42 685
Magnanarelles Esat				6 198		6 198
	1 142 936	89 590	1 053 346	1 098 089	436 556	661 533

**ANNEXE**

**PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES RETENUS  
POUR L'ELABORATION DES COMPTES**

**1 - PERIMETRE DES COMPTES COMBINES**

Les comptes combinés de l'association IPSIS intègrent les structures ci-après :

<b>Établissements</b>	
<b>SIEGE</b>	
<b>SESSAD</b>	
MELANIE 77	Sessad
MELINA	Sessad
SELIA 93	Sessad
<b>SERVICE DE PREVENTION SPECIALISEE</b>	
OPELIA 45	Jeunes/CG
<b>ESAT</b>	
ELISA Sénart	Social
	Commercial
ELISA 51	Social
	Commercial
ELISA 31	Social
	Commercial
OPEN Provence	Social
	Commercial
ELISA 13	Social
	Commercial
CECILIA 84	Social
(en attente – plus d'activité)	Commercial
ELISA 77	Social
	Commercial
MAGNANARELLES	Entreprise Adaptée
ELISA 30	Social
	Commercial
CECILIA 77	Social
(repris par ELISA SENART)	Commercial

## 2 - FAITS MAJEURS DE L'ANNEE 2009

Les faits majeurs de l'année 2009 ont été les suivants :

➤ Au niveau juridique :

✚ Redéfinition du périmètre des établissements

- A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009, CECILIA 77 et ELISA SENART ont été regroupés avec une capacité d'accueil théorique de 114 places, 94 places pour 2009 et passage à 114 en 2010. La DDASS 77 a établi un arrêté de tarification qui confirme la fermeture et le transfert de la capacité d'autorisation de places à l'ESAT ELISA Sénart à la date du 1<sup>er</sup> janvier 2009.

✚ Fin de la période de sauvegarde à partir du 25 août 2009.

✚ En date du 20 mai 2009, le tribunal Administratif de Nîmes a annulé l'arrêté du préfet du Vaucluse en date du 8 avril 2008 portant fermeture définitive de l'ESAT Cécilia 84.

✚ Déménagement des membres du siège social de Saint-Jean les Deux Jumeaux à Combs-La-Ville accompagné d'un plan de licenciement pour motif économique.

➤ Au niveau financier :

✚ Ouverte depuis le 29 février 2008 pour préserver les intérêts de l'association, IPSIS est sortie le 25 août 2009 de la procédure de sauvegarde.

✚ Un mandat est donné à l'agence ALLARD pour la mise en vente du bâtiment d'Avignon pour un montant estimé à 1.750 K€

✚ La DDASS du Gard a accordé pour l'année 2009 à l'établissement ELISA « Les Magnanarelles » une dotation de financement complémentaire de 142 K€ en vue de constituer une provision réglementaire destinée à financer les charges futures de crédit bail (cette provision complète la provision de 500 K€ versée en 2008).

✚ Le tribunal de Grande Instance de Meaux, en date du 25 août 2009 a homologué le plan de sauvegarde par continuation de l'activité. Ce plan dispose :

- Que la SA BREZILLON a finalement donné son accord pour que sa créance soit réglée dans le cadre du plan de sauvegarde sur la base de 1.765 K€ soit un abandon de créance de 1.209 K€, qui est constaté en « produits exceptionnels »,
- Que le règlement des emprunts s'effectuera selon les modalités contractuelles avec report, à la fin de la période d'amortissement, des échéances suspendues pendant la période d'observation,
- Que les passifs privilégiés et chirographaires seront apurés de la manière suivante :
  - 35% dès que le présent jugement homologuant le plan sera définitif,
  - 16,25% par an pendant quatre ans à la date anniversaire de l'homologation du plan,
  - Que les biens propriétés de l'IPSI sont inaliénables pendant la durée du plan.

- 4 A ce jour, le sort de la créance DEXIA n'est pas fixé. Le TGI de Meaux a homologué le plan de sauvegarde qui écartait les créances Dexia suivant les modalités suivantes :
- o Reprise de l'emprunt pour ELISA SENART,
  - o Consignation des échéances d'emprunts ELISA 31 et ELISA 51 entre les mains du mandataire,
  - o Sort des autorisations de découvert à fixer : une instance préalable à la procédure a été introduite, qui conduit, dans le cadre d'un examen reconventionnel à modifier sensiblement le sens et le montant de la créance. Le juge commissaire attend donc l'issue des discussions avec la banque, qui décideront soit d'un règlement conventionnel du contentieux, soit d'un examen par le juge commissaire de sa compétence et de la fixation du passif, soit enfin d'un constat d'incompétence et d'un examen au civil des recours préalables.

Dans l'impossibilité de fixer le montant définitif de la créance, elle demeure donc inchangée en quotité et en qualité au 31/12/2009.

- 4 L'affectation des résultats 2007 ou 2008 n'appelle pas de remarques particulières à l'exception des établissements suivants :
- o CECILIA 84 : La DDASS du 84 ne s'est pas positionnée par rapport aux résultats des années 2007 et 2008, à savoir des déficits respectifs de 410.412 € et 134.957 €.
  - o CECILIA 77 : La DDASS rejette le résultat déficitaire de l'année 2008 soit 472.977 €. La DDASS rejette principalement la provision pour dépréciation de 300.000 € relative à l'actif immobilisé. Le résultat administratif négatif de 168.027 € n'est pas repris par la DDASS 77 et est donc supporté par l'association.
  - o SIEGE : LA DDASS a rejeté un montant de 43.962 € correspondant aux honoraires engagés dans le cadre de la procédure de sauvegarde. Le déficit de 112.758 € reste en conséquence à la charge de l'association.

### 3 - PRINCIPES COMPTABLES

#### A) PRINCIPES COMPTABLES

L'association IPSIS est sortie du plan de sauvegarde en date du 25 août 2009.

De ce fait, les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

IP SIS retient les différents principes comptables généraux du règlement CRC 99-03, notamment les principes énoncés dans le règlement CRC 99-01 relatif au plan comptable associatif.

Il se voit également assujéti à des règles à caractère public liées aux instructions budgétaires et comptables M22.

IP SIS applique à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007 l'avis de la CNC du 4 mai 2007 relatifs aux règles comptables applicables aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux relevant de l'article R.314-1 du Code de l'action sociale et des familles appliquant l'instruction budgétaire et comptable M22, ainsi qu'aux associations et fondations gestionnaires des établissements sociaux et médico-sociaux privés qui appliquent les règlements n°99-01 et n°99-03 du CRC.

#### B) IMMOBILISATIONS

**Les immobilisations incorporelles** regroupent les acquisitions de logiciels.

**Les immobilisations corporelles** regroupent les terrains, les constructions, les agencements, le matériel...

Les règles concernant la définition, la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement dépréciation des immobilisations corporelles ont été modifiées par le Comité de la Réglementation Comptable à travers les règlements n° 2002-10, n° 2003-07 et n° 2004-06. IP SIS a entrepris de se mettre en conformité avec cette nouvelle réglementation en 2006 pour les nouvelles constructions.

**C) AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS**

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue.

Les taux les plus couramment retenus sont les suivants

(L : Linéaire ; D : Dégressif, E : Exceptionnel)

<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>Amortissements pour dépréciation</b>
Constructions	L 3,33 à 4%
Agencements, installations	L 20% ou L 10%
Matériels de bureau	L 20 % ou L 12,5%
Mobilier de bureau	L 12,5% ou L 10% ou L 20%

**D) PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISES, VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

**E) CREANCES**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

**F) PROVISION POUR CONGES PAYES**

En application de l'avis de la CNC du 4 mai 2007.

« Pour les associations ou fondations gestionnaires des établissements et services privés sociaux et médico-sociaux ainsi que pour les établissements et services privés sociaux et médico-sociaux qui n'auraient pas pris en compte les dettes pour congés à payer et autres droits acquis par les salariés sous contrat à durée indéterminée, la contrepartie du passif représentatif de cette dette envers les salariés est comptabilisée directement en moins des fonds propres au compte 114, à l'ouverture de l'exercice 2007. Cette dette relève de la gestion propre des associations ou fondations.

Les variations ultérieures des dettes pour congés à payer et autres droits acquis par les salariés sont comptabilisées au compte de résultat ».

#### 4 - CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

#### 5 - CHANGEMENT DE METHODE DE PRESENTATION

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

#### 6 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

##### 4 Litiges prud'homaux :

Fin 2009, les dossiers prud'homaux n'ont pas évolué à l'exception du litige concernant un salarié. Il a été procédé à l'ajustement de la provision en fonction du jugement du Conseil des prud'hommes.

Etablissement	Demande	Provision
Antenne	11 549	10 000
Antenne	51 879	40 000
Siège	47 100	15 000
Elisa 77	86 607	20 000
Siège	157 438	72 000
Cécilia 84	67 094	67.000
Cécilia 77	69 222	38 500
<b>Total</b>	<b>490 888</b>	<b>262.500</b>

##### 4 ELISA 30

L'association IPSIS a fait l'acquisition en 2006 auprès de la SENIM (devenue SAT) d'un terrain. Les travaux de construction ont été interrompus en juin 2007, l'association n'ayant pas pu recourir à l'emprunt nécessaire pour financer les travaux réalisés et restant à réaliser.

Au 31 décembre 2009, les montants figurant au bilan de la structure ELISA 30 s'élèvent à :

- Terrain 311 K€
- Construction en-cours 1.851 K€

Une convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage a été signée avec la SAT (Société d'Aménagement des Territoires) afin de redémarrer l'opération. L'objectif pour IPSIS est de signer un contrat de crédit-bail avec un établissement financier.

Il est à noter que la DDASS du Gard a accordé à l'établissement ELISA « Les Magnanarelles » une dotation de financement complémentaire :

- de 500.000 € en 2008
- de 142.579 € en 2009

en vue de constituer une provision réglementée destinée au renouvellement des immobilisations.

#### ✦ Provisions pour dépréciation des actifs immobiliers

L'impact des cessions éventuelles des établissements (Cécilia 77 et Cécilia 84) a été appréhendé de la manière suivante :

- Pour CECILIA 77, l'actif immobilisé représente une valeur de 1.600 K€. Compte tenu des difficultés rencontrées pour vendre le bien à la valeur estimée de 1.300 K€, il a été constaté une provision complémentaire de 300 K€, ramenant ainsi la valeur comptabilisée à 1.000 K€.
- Pour CECILIA 84, les locaux ont été mis en vente à hauteur de 1.750 K€. Une provision de 800 K€ a été constatée.

#### ✦ Immobilisation en-cours

Les immobilisations en-cours sont représentées par les éléments suivants :

immobilisations en cours	2009		
	Brut	Provision	Nette
- CECILIA 84	2 480	800	1 680
- ELISA 30	1 851		1 851
Total	4 331	800	3 531

CECILIA 84 n'ayant pas fait l'objet d'une livraison définitive, les coûts de construction ont été maintenus en immobilisations en cours.

#### ✦ Provisions règlementées pour renouvellement des immobilisations

En K€	2009
- ELISA 30 - Projet	643
- Charges financières - Sauvegarde	357
- Amortissements décalés	57
Total	1 057

Compte tenu du plan de sauvegarde, les investissements ont été « gelés » et par conséquent le groupe 3 (amortissements) n'a pas été « utilisé » conformément aux plans d'investissements prévues générant une économie estimée à 56.800 €. Il a ainsi été constaté une provision pour renouvellement d'immobilisations à due concurrence.

**TABLEAU DES IMMOBILISATIONS  
AU 31 DECEMBRE 2009**

Détail des immobilisations (en Euros)	Valeur brute début exercice	Acquisitions	Cessions	Virements poste à poste	Valeur brute fin exercice
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>					
Concessions, brevets, licences, logiciels	125 513	12 437		-2 499	135 451
<i>Total des Immobilisations Incorporelles</i>	<b>125 513</b>	<b>12 437</b>	<b>0</b>	<b>-2 499</b>	<b>135 451</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>					
Terrains	1 504 898				1 504 898
Constructions et agencements générales (1)	15 414 659	149 734		-94 438	15 469 955
Instal. Tech. Mat & Out. Ind.	802 621	220 239		-11 661	1 011 199
Autres immob. corporelles	1 793 205	44 075		-226 773	1 610 507
Immobilisations en cours	4 295 934	35 000			4 330 934
<i>Total des Immobilisations corporelles</i>	<b>23 811 315</b>	<b>449 048</b>	<b>0</b>	<b>-332 872</b>	<b>23 927 491</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>					
Participations et créances rattachées	66 893			-4 500	62 393
Autres immobilisations financières	60 509	25 897		4 500	90 906
<i>Total des Immobilisations Financières</i>	<b>127 402</b>	<b>25 897</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>153 299</b>
<b>TOTAL DES IMMOBILISATIONS</b>	<b>24 064 230</b>	<b>487 382</b>	<b>0</b>	<b>-335 371</b>	<b>24 216 241</b>

(1) résultat pour l'essentiel de la demande de remboursement de TVA

**TABLEAU DES AMORTISSEMENTS  
AU 31 DECEMBRE 2009**

Détail des amortissements (en Euros)	Valeur début exercice	Dotations	Diminutions	Virement poste à poste	Valeur fin exercice
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>					
Frais d'établissement Concessions, brevets, licences, logiciels	101 501	28 018		-3 977	125 542
<i>Total des amortissements</i>	<b>101 501</b>	<b>28 018</b>	<b>0</b>	<b>-3 977</b>	<b>125 542</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>					
Constructions et agencements générales	3 360 617	658 344			4 018 961
Instal. Tech. Mat & Out. Ind.	314 401	169 034		159 043	642 478
Autres immob. corporelles	1 459 890	45 206		-177 965	1 327 131
<i>Total des amortissements</i>	<b>5 134 908</b>	<b>872 584</b>	<b>0</b>	<b>-18 922</b>	<b>5 988 570</b>
<b>TOTAL DES AMORTISSEMENTS</b>	<b>5 236 409</b>	<b>900 602</b>	<b>0</b>	<b>-22 899</b>	<b>6 114 112</b>

<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>					
Constructions	300 000	300 000			600 000
Immobilisations en cours		800 000			800 000
<i>Total des provisions</i>	<b>300 000</b>	<b>1 100 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 400 000</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>					
Autres immobilisations financières	22 000				22 000
<i>Total des provisions</i>	<b>22 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>22 000</b>
<b>TOTAL DES PROVISIONS</b>	<b>322 000</b>	<b>1 100 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 422 000</b>

<b>TOTAL AMORTISSEMENTS/ PROVISIONS</b>	<b>5 558 409</b>	<b>2 000 602</b>	<b>0</b>	<b>-22 899</b>	<b>7 536 112</b>
---	------------------	------------------	----------	----------------	------------------

**PROVISIONS ET RESERVES**  
**AU 31 DECEMBRE 2009**

Détail des provisions et réserves (en Euros)	MONTANTS 1er Janvier	DOTATION AFFECTATION	REPRISES AFFECTATION	MONTANTS 31 décembre
<b>RESERVES</b>				
Réserves réglementées :				
Investissements	2 379 667	195 599		2 575 266
Trésorerie	244 712		25 000	219 712
Compensation	558 613	87 884	86 020	560 477
	0			0
Autres réserves	0			0
	0			0
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>	0			0
	0			0
Provision pour renouvellement immob	500 000	199 413		699 413
Provision pour charges financières	345 600	137 698	126 000	357 298
Autres provisions réglementées				0
	0			0
<i>Total "Réserves et Prov. Régl."</i>	<b>4 028 592</b>	<b>620 594</b>	<b>237 020</b>	<b>4 412 166</b>
<b>PROV. P/RISQUES ET CHARGES</b>				0
				0
				0
Prov. pour Pénalités	72 000		72 000	0
Prov. pour litige	262 500	0	0	262 500
Prov. pour risques et charges	37 334	1 200		38 534
				0
<i>Total "Prov. p/Risques &amp; Charges."</i>	<b>371 834</b>	<b>1 200</b>	<b>72 000</b>	<b>301 034</b>
Provision pour dépréciation créances diverses	171 281	99 694	17 960	253 015
<b>TOTAL PROVISIONS ET RESERVES</b>	<b>4 400 426</b>	<b>621 794</b>	<b>309 020</b>	<b>4 713 200</b>

**ETAT DES CREANCES ET DETTES  
AU 31 DECEMBRE 2009**

<b>Etat de créances (en Euros)</b>	<b>Montant brut</b>	<b>A 1 an au plus</b>	<b>A plus d'un an</b>
<b>De l'actif immobilisé</b>			
Participations et créances rattachées			0
Prêts	62 393		62 393
Autres immobilisations financières	90 906		90 906
<b>De l'actif circulant</b>			
Clients et comptes rattachés	616 637	542 606	74 031
Autres créances	854 416	675 432	178 984
Charges constatées d'avance	453	453	
<b>TOTAL</b>	<b>1 624 805</b>	<b>1 218 491</b>	<b>406 314</b>
<b>Etat de dettes (en Euros)</b>	<b>Montant brut</b>	<b>A 1 an au plus</b>	<b>A plus d'un an</b>
<b>Emprunt et dettes financières</b>			
Emprunt et dettes financières (1)	9 519 265	422 411	9 096 854
Découverts bancaires	1 471 231	1 471 231	
Dépôts et cautionnement reçus	0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	411 548	411 548	
Dettes sur immobilisations		0	
Dettes fiscales et sociales	1 297 370	1 297 370	
Autres dettes	144 814	144 814	
Dettes Plan de continuation	2 956 721	545 070	2 411 651
Dettes Plan de continuation -DEXIA (1)	2 724 114		2 724 114
<b>TOTAL</b>	<b>18 525 063</b>	<b>4 292 444</b>	<b>14 232 619</b>

(1) voir mention dans l'annexe